

Inscriptions à l' école maternelle

La pré-inscription se fera à la mairie pour avoir l' attestation de domicile (ou dérogation le cas échéant).

L' admission finale se fera à l' école maternelle le mardi 5 mai ou le jeudi 7 mai 2026 de 16h30 à 18h30.

Merci d' appeler l' école maternelle afin de convenir d' un rendez-vous si vous ne pouvez pas vous présenter sur ces créneaux horaires.(0381586859)

Pour l' admission finale à la maternelle, vous devrez vous munir :

- de l' attestation de domicile ou dérogation (donnée par la mairie au préalable)
- des photocopies du livret de famille (pages enfants et parents)
- des photocopies du livret de vaccinations (vaccinations à jour) ou certificat médical attestant que les vaccinations sont à jour.
- d' un certificat de radiation pour les enfants venant d' une autre école.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt,
la directrice, Corinne Gavignet